

Compte-rendu de notre assemblée générale 2023

Mardi 20 juin 2023 au Musée suisse de l'appareil photographique à Vevey

Salutations à toutes et à tous. (12 présents, 14 excusés)

Apéro de bienvenue et visite du musée avec son directeur Luc Debraine.

Informations sur les activités 2022 et 2023.

Les comptes sont présentés par notre trésorier Jean-Christophe Bott. Ils sont équilibrés. Le caissier note que la diminution du nombre de membres (actuellement 160) implique une diminution des recettes (cotisations). Le rapport du vérificateurs des comptes, Fabrice Coffrini, est accepté. Approbation des comptes et décharge est donnée au caissier.

Election du comité : Après 20 ans de présidence et co-présidence, Philippe Maeder quitte la présidence. Il a initié de nombreuses activités et actions de la section, développé l'information sur le photojournalisme, assuré la coordination avec impressum et les contacts avec les autres organisations de la branche pour la défense de la profession. Il est remplacé par Jean-Guy Python, photographe aujourd'hui indépendant après avoir travaillé chez Keystone et au Matin. Il est membre actif du comité depuis de nombreuses années.

Le nouveau comité est donc composé de :

Jean-Guy Python, nouveau président,

Jean-Christophe Bott, trésorier,

Bastien Gallay (nouveau), jeune photographe indépendant genevois spécialisé dans le sport.

Denis Balibouse, Régis Colombo, Philippe Maeder (ad interim)

Discussion et prises de position :

Vol de photo.

Les tribunaux ont accordé à notre membre la somme dérisoire de CHF 55.- pour la violation de ses droits d'auteur. Ils ont ainsi balayé l'application des tarifs SAB, qui sont pourtant appliqués dans la pratique. Enfin, les tribunaux ont condamné notre membre aux frais de procédure et ce, bien que la violation du droit d'auteur n'ait pas été contestée en soi et que le photographe ait obtenu gain de cause sur le fond. La justice rend ainsi impossible aux photographes concernés la possibilité de se défendre contre les violations de leurs droits d'auteur. Cette tragédie montre qu'il est urgent que le législateur agisse. Nous allons soutenir impressum dans ces démarches.

Intelligence artificielle et éthique journalistique

Nous invitons les éditeurs et les professionnels des médias à ne pas diffuser d'informations, textes, images ou œuvres audiovisuelles, générés par des outils d'intelligence artificielle.

Nous demandons aux éditeurs et à la profession de s'engager à respecter la déontologie journalistique et à mentionner dans la charte éthique de leurs médias leur devoir de transparence les limites de l'utilisation de logiciels d'intelligence artificielle.

Magazine Edito

Nous saluons l'arrivée de Matthias Zehnder, nouvel éditeur de notre magazine des médias. Nous remercions la rédaction bilingue pour la qualité de son travail et pour la mise en valeur régulière du travail d'un-e photojournaliste. Nous profitons de l'occasion pour déplorer l'utilisation récurrente d'images issues de banques d'images et non de photojournalistes, ainsi que pour regretter que les signatures des photos laissent à désirer (DR etc). Une lettre sera envoyée à la rédaction.

Pour le comité : Jean-Guy Python, président

Bottens, le 26 juin 2023